

## Politique Investitures chez Les Républicains Législatives : Pierre Régent candidat dans le Nord meusien

**Bar-le-Duc.** Réunie mardi dernier, la commission nationale d'investiture (CNI) des Républicains a désigné Pierre Régent, conseiller régional et conseiller municipal de Verdun, comme candidat dans le Nord meusien pour les législatives de 2017, au détriment du conseiller départemental Jérôme Dumont, qui sollicitait aussi l'investiture. Ce dernier devrait décider à la rentrée s'il se présentera en candidat dissident.

qui se présente est de taille puisqu'il s'agit de reprendre une circonscription détenue depuis 1997 par le socialiste Jean-Louis Dumont. Concernant la première de la Meuse (Sud meusien), les Républicains ont choisi de ne présenter personne, laissant le champ libre à l'actuel député, l'UDI Bertrand Pancher, dans la perspective d'un accord entre les deux formations politiques.

F.-X. G.

## Examens

### Brevet de technicien supérieur

#### ASSURANCE

##### LAXOU

Cappelle Hortense, Courtier Simon, Gaillard Léa, Louyot Bellinda, Messara Geoffrey, Pauly Amélie, Rivat Mathilde.

##### NANCY

Bilic Aységul, Cuny Laura, Deschaseaux Camille, Fortin Annette, Hyvron Noémie, Idoux Maxim, Lanet Morgane, Laurent Camille, Maljean Camille, Martinet Marine, Masclat Mathilde, Mazza Benjamin, Mersin Deniz, Michel Maxime, Muller Estelle, Pedroni Elise, Renki Melih, Reumont Célia, Risse Fabien, Scheffer Alexia, Thiarn Ramat, Thomas Florian, Tschaen Laura, Vallon Jérôme, Winzenrieth Méline.

#### CANDIDATS ISOLÉS

Dispagne Jennifer.

#### COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS

##### BAR-LE-DUC

Auguste Estelle, Bauchet Céline, Chevaillier Anaïs, Grosbois Chloé, Harelle Anaïs, Weber Aurélie.

##### ÉPINAL

Arnold Guillaume, Barthelemy Eva, Boban Morgan, Boufas Kassim, Bougharout Yacine, Chariot Clotilde, Cheminel Audrey, Chevalley Marc, Couval Aurélie, Crouvisier Océane, Detrie Maxime, Didierjean Aurélien, François Jérémie, François Marine, Gabrion Clémence, Girardin Mathieu, Habbi Sarah, Hammerer Manon, Humblot Marion, Husson Ophélie, Jardon Clothilde, Jeanpierre Antoine, Korsoum Marie, Lambert Loann, Leval Anthony, Marchand Thibault, Mathieu Marie, Mayer Benjamin, Mougin Ophélie, Nguyen Alexandre, Ozturk Neslihan, Perona Cyril, Perrineau Mickaël, Petitpoisson Thomas, Plateau Benjamin, Remy Yvelise, Renault Anaïs, Sakhrî Johann, Saunier Armand, Spatz Pierrick, Stequert Alexandre, Thiery Mandy, Vernier Elise, Villeneuve Adrien.

##### JARNY

Becker Anaïs, Billiaux Adeline, Deligny Benjamin, Doumene Océane, Lexa Mathilde, Massaux Damien, Merin Jennifer, Panot Ophélie, Trunfo Vanessa.

##### LUNÉVILLE

Aktas Berna, Andrien Brice, Barottin Camilo, Benoit William, Blouet Loïc, Funk Gerwine, Gerard Milène, Houzelle Dorine, Ithier Jonathan, Lamane Sofyane, Lecler Valentin, Mentese Selma, Piffeteau Leslie.

##### NANCY

Adam Marine, Antoine Chloé, Assaghi Fatima, Arci Neslihan, Bak Jonathan, Barthelemy Fiona, Berroyer Natalia, Bertrand Andrew, Boquet Fabien, Bouchkachekh Saphia, Bourguet Benoît, Catalano Claudia, Certain Dylan, Chaumont Nicolas, Clerc Richard, Coban Aylin, Colas Aude, Contolini Lucas, Coqueron Lydie, Cossy Mickaël, Domicile Ludovic, Doualeh Houssein Ahmed, Dupont Alexia, Feld Mélanie, Franzetti Million Anne, Gaire Peggy, Gehin Christelle, Genin Mélissa, Georgette Geoffrey, Georges Pierrick, Gerard Corentin, Grigorian Larissa, Guilbert Benoît, Guitten Lauryne, Hornoy Pauline, Houker Isabelle, Jacquot Audrey, Labarre Doriane, Lamelle Marine, Lecarpentier Fanny, Lecomte Xavier, Leoutre Anne-Claire, Lepretre Laurine, Lignon Claudia, Limbach Tiphaine, Loegel Laura, Mangin François, Martinez Théo, Michel Anaïs, Minot Magalie, Ouakali Abdelkader, Petit Jérémie, Pierron Amantine, Pierron Nathalie, Plancon Caroline, Poutot Gaëlle, Ramos Thomas, Romary Amélie, Royer Robin, Saci Myriam, Schmitt Valentin, Thomas Adélaïde, Thomassin Léa, Touzani Sophieane, Ulrich Benjamin, Villegier Laetitia, Weitzel Arnaud.

##### TOMBLAINE

Boltz Morgane, Bouthon Marina, Chabod Emilie, Doudoux Anthony, Heim Mathieu, Letuppe Maud, Royer Margaux, Thiebaut Léa.

##### VERDUN

Denis-Slimani Cindy, Dupre Philippe, Fouquet Julie, Gille Dylan, Jacquet Ludvine, Jacquinet Aubin, Krawczyk Lucas, Martignon Henri, Mutafyan Sirun, Ochs Nicolas, Postal Louis, Rzepka Chloé, Smit Angeline, Tetu Eva, Trouille Jordan, Vignac Noémie, Weiss Cheyenne.

#### CANDIDATS ISOLÉS

Choffel Ludvine, Herrscher Elodie, Huraut Rémi, M'oungou Moussilimou.

#### GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

##### NANCY

Ancian Paul, Bazard Vivien, Biver Arnaud, Castalan Benoît, Chanal Alexis, Clamme Arthur, Comte Julien, Dumont Valentin, Gaudet Franck, Godet Agnès, La Torraca Lucas, Lacombe Maxime, Lallement Hugo, Lederc Malaurie, Pecqueur Gautier, Perrin Baptiste, Pierrat Aurélien, Piranda Geoffrey, Provost-Blanchard Mélissa, Semler Quentin, Trouillet-Chemin Maëlle, Vivot Célestin, Weidmann Lucas, Wintz Simon.

## express

### Bâle-Mulhouse

#### Un nouveau parking pour l'Euroairport

La direction de l'Euroairport a investi dans la construction d'un nouveau parking de type « park and ride » au nord de l'aérogare, côté France. Ce nouveau parking, baptisé F7, offrira 750 places à des prix attractifs. Il sera mis en service du 6 juillet au 8 novembre.

Keno

opposant  
à vie

FDJ

**Tirages du**  
**JEUDI 30 JUIN 2016**

**Midi**

481012132023242829

30323941424853565761

**MULTIPLIEUR**

**x 4**

**JOKER+**

**7 944 585**

Résultats et Informations :

3256

Service client 0 800 00 00 00

FDJ

**Soir**

24610141621262832

34364144464963646568

**MULTIPLIEUR**

**x 2**

**JOKER+**

**5 254 079**

Les dates ci-dessus correspondent aux dates de tirages hebdomadaires. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours avant le dernier tirage suivant votre rachat. Voir règlements.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

**Territoires** Nancy devient la seconde métropole du Grand Est aujourd'hui

# Elan métropolitain

C'est aujourd'hui le Jour J, le jour historique : à compter du 1<sup>er</sup> juillet, le Grand Nancy est désormais membre du club très fermé des 15 métropoles françaises. C'est l'événement politique majeur dans le Grand Est à l'orée de l'été dans un contexte de reformatage d'intercommunalités qui s'inscrit dans une véritable révolution des territoires. Nancy emboîte donc le pas à Strasbourg qui avait ouvert la marche métropolitaine le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les deux métropoles resteront, sauf modification de la loi, les

deux seules dans le Grand Est, et pesant, à ce titre, d'une manière toute particulière dans le débat régional, notamment en matière économique.

Elles seront donc des interlocutrices privilégiées du conseil régional.

Leur influence s'exerce et s'exercera bien au-delà de leur seul périmètre administratif-géographique. C'est ce qu'on appelle l'effet métropolitain.

Les deux entités majeures s'insèrent dans un réseau de villes, comme c'est le cas pour le Sillon Lorrain qui regroupe Épinal, le

Grand Nancy, Metz, Thionville, et leurs agglomérations.

En Alsace, l'Eurométropole - ainsi dénommée en raison du rayonnement européen de Strasbourg - participe au pôle métropolitain qui associe Colmar - une nouveauté - et Mulhouse.

Travailler ensemble plutôt que se diviser, c'est bien l'ambition qu'affichent les aggloms de Metz et Thionville, les bassins de vie d'Épinal et de Saint-Dié.

Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) du sud de la

Meurthe-et-Moselle.

L'échec de la création d'une entité rassemblant Reims, Épernay et Châlons-en-Champagne, conduit les trois communes marnaises à revoir leur stratégie. Mais des changements de statut tant en Champagne-Ardenne qu'en Lorraine sont en cours de réflexion : comme le passage de Reims ou Metz en communauté urbaine par exemple.

L'élan métropolitain n'a pas fini de bousculer le paysage institutionnel des collectivités locales.

Ph. R.

L'agglomération, 15<sup>e</sup> métropole de France

## Le Grand Nancy dans le top 15



■ L'installation de la future métropole est prévue le vendredi 8 juillet. Photo d'archives Alexandre MARCHI

**Nancy.** District urbain en 1959, communauté urbaine en 1996, le Grand Nancy bascule ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet dans le niveau le plus élevé de la coopération intercommunale : la métropole. Le décret du 22 avril lui a attribué ce statut, six mois en avance par rapport au calendrier initial. André Rossinot, qui deviendra le 8 juillet, à l'issue de son installation, le président de la Métropole du Grand Nancy, souhaitait un basculement rapide pour éviter qu'il ne survienne en pleine campagne électorale.

### Partenaire privilégié de la Grande Région

Cette entrée dans le top 15 des métropoles françaises, le fameux « M 15 », est l'aboutissement d'un long processus de convergences des compétences. Si la condition initiale pour y prétendre est d'avoir un territoire de 400.000 habitants, le Grand Nancy a obtenu, au même titre que Brest, une

dérogation d'abord par son histoire intercommunale mais aussi par son degré d'intégration fiscal, « le plus élevé parmi les communautés urbaines », insiste-t-il. Pas de passe-droit mais au contraire la reconnaissance

de son travail et de son rayonnement universitaire et économique. Selon André Rossinot, le Grand Nancy après avoir intégré 4 compétences départementales (dont les routes) deviendra un partenaire privilégié de

la Grande Région.

Cette métropole sera surtout la seconde de la région Grand Est, « la seule entre Paris et la métropole européenne de Strasbourg ». Cette position lui permettra de discuter avec les élus

régionaux « le futur projet métropolitain » qui déterminera la feuille de route du territoire à moyen et à long termes.

Ce document sera présenté début 2017 et s'articulera autour des thématiques de la compétitivité, de l'innovation ou encore de l'aménagement, le tout porté par un concept d'alliance des territoires. Une alliance qui se traduit par le sillon lorrain ou encore à travers le pôle métropolitain qui doit voir le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et dont les frontières épouseront celles de la Meurthe-et-Moselle Sud. L'idée, avec ce dernier territoire, est de créer des coopérations pour, dans l'avenir, étendre la métropole à certaines communautés de communes voisines.

Quant au premier effet métropole, il se traduira le 8 juillet par l'entrée au sein du Grand Nancy de quatre nouveaux vice-présidents, tous issus de la minorité.

**Alexandre POPLAVSKY**

## Strasbourg métropole européenne

L'Eurométropole de Strasbourg officiellement née le 1<sup>er</sup> janvier 2015 est issue de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) qui, elle, existait depuis fin 1967. C'est la loi Maptam (Modernisation de l'action publique des territoires et d'affirmation des métropoles) qui a permis à Strasbourg de changer de statut. En lui confirmant sa dimension européenne. Elle regroupe 28 communes et un peu plus de 470.000 habitants. Elle pourrait passer dans un proche avenir, sous réserve des négociations en cours, à 33 communes. « Les intercommunalités sont appelées à prendre de plus en plus d'impor-

tance », pronostique Robert Herrmann, président de l'Eurométropole, avocat enthousiaste des « réseaux de villes », des « coopérations renforcées qui doivent être le fil rouge », de l'évolution du territoire.

Tout « en tendant la main au monde rural en préservant les spécificités territoriales ». Le président de l'Eurométropole déclare vouloir « rechercher des liens avec le Sillon lorrain », « l'ouverture, le dialogue, étant les conditions essentielles pour irriguer le territoire ». En sachant que « le Conseil régional pourra tirer vers le haut le Grand Est qu'en lien avec les collectivités ».

## Metz-Thionville encore dans les limbes

**Metz.** « On a passé un cap ! », assure Fabrice Genter. Pour le président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) 57, l'idée d'une métropole Metz-Thionville infuse. Sous la pression des acteurs de la société civile. Notamment de l'association Métropole frontalière Metz-Thionville : « Soixante-huit rendez-vous avec des maires et présidents de communautés de communes ou communautés d'agglomération... En un an, nous sommes passés du défrichement à l'argumentaire. » A l'heure où les collectivités peinent parfois à joindre les deux bouts, nécessairement fait loi et l'union apparaît brusquement comme un attrape-dotations. Alors, pourquoi pas une métropole de plus de 500.000 habitants, de Metz à la frontière luxembourgeoise ? Le projet séduit les milieux économiques.

Reste la frilosité de certains élus. Campant en porte-parole de la ruralité, Patrick Weiten, président du Département, a longtemps vu d'un mauvais œil l'émergence d'un tel concurrent. Aujourd'hui, le patron de la Moselle ne considère plus le sujet tabou. Le président de Metz Métropole, Jean-Luc Bohl, lui, juge que les mentalités ne



■ L'agglomération messine ne veut pas brûler les étapes, à l'image du président de Metz Métropole, Jean-Luc Bohl.

Photo d'archives RL/Karim SIARI

sont pas encore prêtes. « Il faut d'abord apprendre à partager autour de projets concrets », insiste-t-il « Sur le transport, la santé à travers les maisons médicales, ou encore l'enseignement supérieur », renchérit Fabrice Genter.

Dominique Gros temporeise et considère le Scot de l'agglomération messine comme le périmètre légitime d'approfondissement de l'interco : « Atteindre le seuil des 330.000 habitants est une nécessité », objecte-t-il. Pour

l'heure, le maire de Metz reste rivé sur cet horizon 2018 qui marquera la transformation de la communauté d'agglomération messine en communauté urbaine. Jean-Luc Bohl croit, lui aussi, en l'irréversibilité du mouvement : « Depuis 2002, on est passé de 10 à 44 communes. Avec Lorraine French tech, le centre des congrès, Waves ou Muse, l'attractivité de l'agglomération se confirme, sans qu'il ne soit besoin de brûler les étapes. »

**X. B.**

## Épinal et Saint-Dié veulent bénéficier de l'effet métropole

**Épinal.** Avec la prochaine réforme intercommunale qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les deux principales villes des Vosges, Épinal et Saint-Dié, en profitent pour se donner les moyens d'avoir une voix qui compte dans le Grand Est.

Michel Heinrich, le député-maire Les Républicains, a convaincu une quarantaine de communes de rejoindre l'agglomération née en 2012 avec 38 municipalités. Ainsi, Michel Heinrich va construire autour d'Épinal une agglomération de 78 communes et 112.000 habitants. Le député-maire en très bons termes avec André Rossinot est aussi très impliqué dans le sillon

lorrain qu'il a présidé l'an dernier. Convaincu depuis plus de 10 ans de la pertinence d'unir les forces, Michel Heinrich estime que les Métropoles de Strasbourg et de Nancy vont créer une dynamique qui doit profiter aux territoires structurés et forts à leurs côtés.

Saint-Dié et son jeune maire UDI, David Valence est sur la même idée. Placée entre Nancy et Strasbourg, Saint-Dié se veut le moteur d'un territoire élargi à 75 communes et 78.000 habitants. Avec la difficulté, contrairement à Épinal, d'avoir tout à construire car la Déodatie était jusque-là éclatée entre de multiples structures.

**Sébastien GEORGES**

## Les petits épisodes du Grand Reims

**Reims.** Porte d'entrée du Grand Est sur le futur Grand Paris, le futur Grand Reims... va voir le jour au 1<sup>er</sup> décembre 2017 après avoir surmonté plusieurs petits accidents de parcours. Car l'avènement de cette communauté urbaine de 144 communes (contre 16 dans l'actuelle agglomération) et de 293.000 habitants (soit, démographiquement parlant, la deuxième collectivité de la nouvelle région), a connu plusieurs rebondissements entre mars et novembre 2015.

### Une communauté urbaine

D'abord, le gouvernement a rejeté un amendement fédérateur entre Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay. Exit donc la possibilité de créer une métropole, à l'instar de Strasbourg et Nancy. Ensuite il y a eu l'épisode, marquant, du niet de Reims au mariage avec Châlons alors que les deux agglomé-

rations avaient pourtant fait le choix de se fiancer. Et que le préfet en avait tenu compte. Principal argument avancé côté rémois : le redécoupage tel qu'il l'avait dessiné excluait du bassin de vie plusieurs secteurs limitrophes importants dont, au nord de Reims, le fief industriel et scientifique de la bio-économie. Parallèlement, des maires, qui refusaient jusqu'alors de se laisser « absorber », ont changé d'avis.

Le Grand Reims aura la particularité d'être une communauté urbaine composée de la 12<sup>e</sup> ville de France (183.000 habitants), entourée de communes semi-rurales.

En tant qu'ex-capitale régionale, Châlons a, pour sa part, la possibilité d'opter aussi pour le statut de communauté urbaine. Enfin, d'aucuns n'excluent pas une organisation souple, façon pôle métropolitain auquel participerait également Épernay.